



Demande de renseignement conflit avec propriétaires

Par **teliaaw42**, le **04/02/2011** à **18:11**

Bonjour,
je viens d'apprendre que mes anciens propriétaires, qui étaient les parents de mon conjoint, de juin 2009 à décembre 2009, avec qui je vivais dans cet appartement, insalubre, pas d'eau chaude jusqu'en octobre... veulent porter plainte contre moi pour non paiement des loyers et des factures d'électricité, cette décision fait suite à mon dépôt de plainte pour abus de confiance à l'égard de leur fils qui m'a escroqué de 15 000 euros, j'ai les baux et les factures d'électricité à mon nom, leur plainte est-elle recevable, que peuvent-ils avoir à me reprocher si ce n'est qu'essayer de récupérer l'argent que leur fils s'est engagé à me rembourser devant un gendarme ?
Bonne nuit cordialement, merci pour votre aide, je suis désespérée
M H

Par **mimi493**, le **04/02/2011** à **18:16**

Avez-vous les quittances de loyer ou la preuve de paiement des loyers ?
Laissez-les donc faire, car porter plainte parce que l'électricité n'est pas payée alors que les factures sont à votre nom, c'est de la calomnie et vous ouvrez la voie pour une plainte ultérieure